

PROCES VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE
M.R.C. DE COATICOOK
LE 3 NOVEMBRE 2008

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 3 novembre 2008 à 19h30 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville, sont présents les conseiller(e)s, Julie Jones, Pierre Paquette, Jean-Pierre Lessard, Mario Tremblay et Françoise Bouchard, formant quorum sous la présidence du Maire Réal Ouimette.

Mary Brus, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est également présente.

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h30 par M. le Maire.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2008-11-03/206

Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que distribué.

3.0 ADOPTION PROCÈS VERBAL :

3.1 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 6 OCTOBRE 2008

2008-11-03/207

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter le procès verbal de la session régulière du 6 octobre 2008 tel que distribué.

3.2 SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS VERBAUX

3.2.1 CONTRAT POUR L'ENLÈVEMENT, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES DÉCHETS POUR LA MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE

2008-11-03/208

Considérant que la Municipalité de Dixville a procédé à la demande de soumission par invitation, pour la période d'un an à 5 entrepreneurs de la région;

Considérant que la Municipalité a reçu une soumission conforme, soit celle de Stanley & Dany Taylor Transport Inc. :

Matières compostables :	16 655 \$ avant taxes;
Déchets ultimes	15 252 \$ avant taxes

Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour l'enlèvement, le transport et la disposition des déchets ultimes et des matières compostables pour l'année 2009 à Stanley & Dany Taylor Transport Inc. tel que spécifié ci-haut.

Le maire et la secrétaire-trésorière sont autorisés à signer le contrat avec celui-ci au nom de la municipalité.

PROCES VERBAUX



4.0 RAPPORTS

4.1 MRC

M. Ouimette fait le suivi des dossiers à la MRC : les employés bénéficieront d'un régime de retraite à partir du mois de janvier 2009; le conseil sans papier – quote-part fixe de \$500; la MRC reprend la gestion des cours d'eau; la gestion des carrières-sablières est refusée, donc celle-ci revient aux municipalités locales; une quote-part supplémentaire sera envoyée aux municipalités locales pour la collecte sélective pour un total de 19 632\$.

4.2 Incendies:

Mario Tremblay explique les détails du budget 2009 de la Régie des Incendies.

4.3 Déchets

Françoise Bouchard résume les activités de la Régie comme suit : Raymond Chabot Grant Thornton retenue pour les 3 prochaines années; soumission relative au règlement d'emprunt 2008-02 comporte une augmentation de 16%; 350 à 500 tonnes de matières compostables seront traitées en provenance du Canton d'Orford.

4.4 Loisirs :

Dépose ses états financiers pour l'année 2008 avec un déficit de 299.57 \$ pour l'OTJ. La piscine du Centre d'accueil fut accessible à toute la population durant la période estivale.

5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES :

Proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois d'octobre et autorise la secrétaire-trésorière à la déposer aux archives de la municipalité.

6.0 TRÉSORERIE :

6.1 PRÉSENTATION DES COMPTES :

Proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité que les comptes à payer suivants présentés par la Secrétaire-trésorière, dont un certificat de disponibilité de crédits a été émis pour les dépenses encourues, soient acceptés et payés.

Comptes payés

Société Canadienne des Postes	207.24
Bell mobilité	64.98
Société Canadienne des Postes	176.09
Câble Axion	132.73

Assainissement

Excavation M. Toulouse Inc.	97 932.58
Total des comptes payés	98 513.62

Comptes à payer

Bell Canada	118.13
Bérubé Catherine	45.00
Bouchard, Françoise	70.40
CIBC	1 506.83
CITI Bureau en gros	130.39

2008-11-03/209

2008-11-03/210

PROCES VERBAUX



Desbiens Lawrence	62.00
Domaine du Rénovateur	5.29
Domaine du Rénovateur	78.96
Les Entreprises Éric Groleau	399.88
Stanley & Danny Taylor, Transports	3 423.87
Excavation Le Petit Travailleur	1 247.26
Éditions Juridiques FD	52.45
Fonds d'information foncière	9.00
Gravière Pierre Cloutier	465.61
Réjean Giguère, nivelage	5 079.37
Hydro Québec	78.73
Hydro Québec	331.49
Imperial Oil	230.43
Lafaille France	40.50
Lamoureux, Pontiac, Buick	104.25
Municipalité de Martinville	56.64
Ministre du Revenu du Québec	1 900.22
Municipalité de Dixville (capital + intérêts)	5 940.00
PG Govern Qc Inc.	225.76
Brunelle Électronique	39.45
Raymond Chabot Grant Thornton	282.19
Receveur Général du Canada	937.90
Régie Inter déchets de Coaticook	1 981.50
Scierie Leclerc & Tremblay	405.79
Société Canadienne des Poste	31.74
	25 281.03
<i>Assainissement</i>	
Michel J. Côté, arpenteur	2 088.19
Vallières André et Custeau Denise	25 000.00
Daniel Parent, arpenteur	1 128.75
Excavation M. Toulouse Inc.	127 979.72
	156 196.66
Salaires employés	5 512.84
Salaires des élus	5 512.80
Total des dépenses du mois	<u>\$291 016.95</u>

6.2 ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des activités financières et prévisions budgétaires. Si les tendances se maintiennent, la municipalité devrait clôturer l'année avec un surplus estimé à +/- \$30,000.

6.3 ENGAGEMENT DE CRÉDIT

6.3.1 APPUI FINANCIER

2008-11-03/211

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'appuyer les organismes comme suit :

AFEAS de Dixville	\$400.00
Village Culturel de L'Estrie	\$ 50.00

La secrétaire-trésorière émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à faire le paiement.

6.3.2 PUBLICITÉ DANS LE PROGRÈS DE COATICOOK

2008-11-03/212

PROCES VERBAUX



Il est proposé par le Conseiller Mario Paquette et résolu à l'unanimité d'autoriser la parution des vœux de Noël de la part du conseil dans un cahier spécial du Progrès de Coaticook au coût de 70 \$.

2008-11-03/213 6.3.3 SURPLUS QUOTE-PART COLLECTE SÉLECTIVE

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement d'une quote-part supplémentaire de 1 102\$ en raison de l'augmentation du prix du diesel.

2008-11-03/214 6.3.4 COMITÉ DE LOISIRS DE DIXVILLE

Considérant que le Comité de loisirs de Dixville est géré par des bénévoles et que la gestion administrative de l'OTJ est exigeante;

Considérant que toute la population avait accès à la piscine du Centre d'accueil;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Pierre Lessard et résolu à l'unanimité d'offrir les services de la secrétaire-comptable, France Lafaille, à effectuer les travaux administratifs du comité. De plus une aide financière au montant de 1 091.73\$ sera remise au comité pour l'utilisation de la piscine.

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS – rien à signaler.

8.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT :

9.0 AFFAIRES NOUVELLES

9.1 INDICATEURS DE GESTION MUNICIPAUX DU QUÉBEC

La Secrétaire-trésorière dépose le rapport sur les indicateurs de gestion et invitera les contribuables à en prendre connaissance.

9.2 RAPPORT DU MAIRE ET SA DISTRIBUTION

Le rapport du Maire est déposé selon l'article 955 du C.M. Ce rapport sera diffusé à toutes les adresses civiques de la municipalité.

9.3 PRÉVISIONS DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2007 ET ADOPTION DU BUDGET 2008

2008-11-03/215

Pour fin de présentation des prévisions 2008 et d'adoption du budget 2008; il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité qu'une session spéciale du conseil ait lieu le 15 décembre 2008 à 19h00 dans la salle du conseil sise au 251, Chemin Parker à Dixville .

PROCES VERBAUX



2008-11-03/216

9.4 FÊTE À LA MRC

Il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation des membres du conseil et du personnel à la fête de Noël de la MRC. La municipalité défrayera les coûts de participation et la secrétaire-trésorière émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement.

2008-11-03/217

9.5 ADOPTION BUDGET 2009 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA RÉGION DE COATICOOK

Considérant que les municipalités de Coaticook, Dixville, Sainte-Edwidge et Saint-Herménégilde ont conclu une entente concernant l'exploitation d'un service de protection incendie ;

Considérant qu'en vertu de la loi, le budget de la Régie Intermunicipale de protection incendie de la Région de Coaticook doit être adopté par résolution par au moins les deux tiers des municipalités membres ;

Considérant que la Régie a soumis ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2009;

Pour ces motifs, il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité que ce conseil accepte le budget de l'année 2009 de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook démontrant des revenus et des dépenses équilibrés de \$325,000.

2008-11-03/218

9.9 INFO CRIME

Considérant la formation d'un conseil d'administration régional composé des membres du Comité de sécurité publique et de 2 ou 3 bénévoles;

Considérant que ses objectifs sont :

- ✓ de faire connaître le programme d'info-crime Québec et d'expliquer le but poursuivit;
- ✓ de travailler en étroite collaboration avec les services de polices régionaux;
- ✓ d'obtenir assistance et collaboration des médias locaux et régionaux;
- ✓ de créer un partenariat avec le Comité de la sécurité publique régionale;

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de faire l'annonce de ce service par l'affichage d'un panneau publicitaire – coût 35\$.

PROCES VERBAUX



9.10 IMPOSITION DE DROITS AUX EXPLOITANTS DE CARRIÈRES ET DE SABLIERES

2008-11-03/219

Considérant l'adoption de la Loi 82 de l'Assemblée nationale, rendant obligatoire l'imposition de droits aux exploitants de carrières, sablières et gravières, et ce à compter du 1^e janvier 2009. Cette mesure permettra de compenser pour les dommages causés par le transport qui provient de ces sites;

Considérant que l'application de celui-ci sur le territoire de la municipalité ne s'applique pas étant donné que la carrière sablière n'est pas exploitée;

Il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à l'adoption d'un règlement en ce sens.

9.11 ENTRETIEN PATINOIRE

2008-11-03/220

Il est proposé par le Conseiller Jean-Pierre Lessard et résolu à l'unanimité de retenir les services de M. Joël St-Pierre pour effectuer l'entretien de la patinoire pour l'année 2008-2009 selon les conditions énumérées dans « Description de tâches – entretien patinoire ».

9.12 PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF

2008-11-03/221

Considérant que le Ministère des Affaires municipales et des régions a approuvé, en vertu d'un règlement du gouvernement, en date du 28 octobre, la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de notre municipalité pour l'exercice financier 2009 comme suit :

- < Proportion médiane 65%;
- < Facteur comparatif 1.54

Considérant que le conseil est d'avis que ces facteurs sont exagérés;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de contester cette décision auprès du Ministère des affaires municipales et des régions.

9.13 PRÊT TEMPORAIRE RELATIF AU RÈGLEMENT NO 99 – APPROUVER PAR LE MAMR

2008-11-03/222

Considérant la confirmation de l'approbation par la ministre des Affaires municipales du règlement no 99 décrétant un emprunt de 1 500 000 \$;

Considérant que le projet final accepté s'élève à 3 963 494 \$ et que la somme manquante à la réalisation du projet s'élève à 1 017 036 \$;

Il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire l'ouverture d'un prêt temporaire au montant de 1 017 036 \$ avec la CIBC.

PROCES VERBAUX



Le Conseiller Mario Tremblay quitte la session.

2008-11-03/223

9.14 DEUXIÈME ACOMPTE – SCIERIE LECLERC ET TREMBLAY

Considérant que Scierie Leclerc et Tremblay inc. a signé une promesse de vente d'une partie des lots 45-P et 209 du cadastre du Village de Dixville en faveur de la Municipalité de Dixville en date du 30 janvier 2008 afin d'y construire une usine d'épuration :

Considérant l'avancement des travaux sur le site;

Considérant qu'il y a lieu de dédommager les propriétaires en attendant le versement final des sommes dues :

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité (M. Mario Tremblay étant absent):

Qu'un deuxième versement de 50 000\$ (cumulatif 58% du montant total) soit versé à Scierie Leclerc et Tremblay inc. pour l'achat du terrain ci-dessus décrite, compte tenu qu'un contrat sera passé suite à l'exécution des travaux de construction de l'usine d'épuration et la confection d'un plan d'arpentage ainsi que la description technique du terrain.

2008-11-03/224

10.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est résolu à l'unanimité de levée la présente session du conseil à 21h35.

Maire

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière.